BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1358

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

612 032 375 RCS Paris.
SOCIETE FONCIERE PARIS LANGUEDOC.
Forme : Société anonyme.
Capital : 40000.00 EUR.
Adresse : 95, boulevard Murat, 75016 Paris.
Précédent propriétaire : 580 801 421 RCS Toulouse. **DEROMEDI S.A..**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : SOCIETE FONCIERE PARIS LANGUEDOC Forme : Société anonyme Adresse du siège : 95 boulevard Murat 75016 Paris Capital : 40000.00 EUR Numéro unique d'identification : 612032375 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : DEROMEDI S.A. Forme : Société anonyme Adresse du siège : 8/10/12 impasse du Ramier des Catalans 31000 Toulouse Capital : 1545300.00 EUR Numéro unique d'identification : 580801421 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 77722183.97 EUR - passif de 3066280.32 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : 1 action de la Société Absorbante pour 4,94 (arrondi au centième inférieur pour les besoins des présentes) actions de la Société Absorbée. Montant prévu de la prime de fusion : La différence entre le montant de l'Actif Net Apporté par la Société Absorbée (i.e., 74.655.903,65 €) et le montant nominal de l'augmentation de capital susvisée (i.e., 40.880 €), différence par conséquent égale à 74.615.023,65 €, constituera une prime de fusion qui sera inscrite au passif du bilan de la Société Absorbante, à un compte « Prime de fusion » sur lequel porteront les droits des actionnaires anciens et nouveaux, le cas échéant. Date du projet commun de fusion : 20.10.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société SOCIETE FONCIERE PARIS LANGUEDOC : 21.10.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société DEROMEDI S.A. : 21.10.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Toulouse)..